

L'an deux mille dix-neuf, le 15 juillet à 19h, le Conseil Municipal de la Commune de Gavaudun s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Eric Congé, maire.

Date de la convocation : 02/07/2019
Nombre de Conseillers : En exercice 10
Présents/Votants 8
Représenté 0

Présent(e)s : Eric Congé, Marie-Claude Chabeaud, Serge Capmas, Brigitte Fevrier, Marie-France Durand, Sandrine Blot, Claudie Blot, Adrien Teyssédou

Absents Père Boissière, Mélanie Wolfer

Secrétaire de séance : Claudie Blot

Ordre du jour :

Pompiers : Délibération nouvelle pour le local

Employés : renouvellement contrats aidés

Urbanisme : Délibération pour DP

CEN : Etat d'avancement

Logement Silvan : chauffage au bois

Le compte rendu de séance du lundi 20 mai 2019 sera soumis à approbation à la prochaine séance du conseil municipal

I - Délibérations

1) Délibération N° 25-2019 / Décision modificative N° 1 budget lotissement

Afin de régulariser une note d'honoraires de DEER vente du lot 8 à M. et Mme Laurie/Jackson ainsi qu'une facture eau47

Section fonctionnement

Dépenses : compte 6045	500€	
compte 7133-042	500€	Opération d'ordre budgétaire
Recettes : compte 7015	500€	
compte 7133-042	500€	Opération d'ordre budgétaire

Section investissement

Dépenses : compte 3351-040	500€	Opération d'ordre budgétaire
Recettes : compte 3351-040	500€	Opération d'ordre budgétaire

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette modification.

2) Délibération N° 26-2019 / Avenant à la convention financière pour le financement de la construction de la caserne des pompiers de Monflanquin

M. le maire rappelle le projet de construction du nouveau centre d'incendie et de secours de Monflanquin. Présentation par le SDIS du résultat de consultation du marché public le 29/05/2019. Coût des travaux de construction inférieur à la prévision. La participation de la

commune pour cette construction s'élèvera finalement à 11 337,52€.

Le conseil municipal approuve le projet et vote la délibération à l'unanimité.

3) Délibération N° 27-2019 / Présentation DP 048 109 19 B0004 de M. Eric Congé

Madame Marie-Claude Chabeaud, adjointe à l'urbanisme, présente la déclaration préalable (DP) que M. Congé a effectuée le 21 juin 2019. Un vote a été proposé par la CCBHAP.

Une fois le maire sorti de la pièce, le conseil municipal déclare être informé de cette DP à l'unanimité.

4) Délibération N° 28-2019 / Vente parcelle des Grandes Châtaigneraies à Cavallé-Pobel

M. le maire propose la vente de la parcelle Lot 6, cadastrée section D, numéro 880, d'une surface de 1 125 m² au prix de 10,80€ le m², soit un total de 12 150 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition.

II- Autres points à l'ordre du jour

1) Employés / Renouvellement des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)

Actuellement trois employés municipaux sont en CAE.

Les 2 employés de plus de 50 ans ont droit à 5 ans de prise en charge. La 3ème employée qui est plus jeune, n'a pas droit à un renouvellement du CAE au delà des 24 mois fixés par la loi.

2) CEN (Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine)/ Avancement du projet

Le projet de la préservation de la vallée par des pratiques pastorales avance :

- Signature d'un prêt à usage (Commodat) avec un propriétaire.
- Deux propriétaires sont en contact avec le CEN pour la vente de parcelles.
- Subventions en attente.

3) Logement Mme Silvan

Mme Silvan locataire d'un logement municipal ne souhaite pas utiliser le chauffage existant (gaz). Elle voudrait acheter un poêle pour se chauffer au bois.

Elle demande à la commune de prendre en charge la mise en place d'un nouveau conduit de cheminée. Le devis présenté s'élève à 1 450€ (pose et raccordement).

Le conseil municipal demande à reporter le vote afin de rechercher d'autres solutions.

III - Divers

1) Horaire des séances du conseil municipal

M. Adrien Teyssédou demande que les séances du conseil soient à 20h30 au lieu de 19h pour un problème de disponibilité dû à son activité professionnelle.

Après un tour de table, les membres du conseil municipal sont favorables pour privilégier le créneau horaire demandé.

2) Programme de sensibilisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur la prolifération du moustique tigre

Le moustique tigre est présent sur le territoire de la Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord (CCBHAP). Le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) participe à ce programme par des interventions d'information et de sensibilisation dans les communes.

Personne référente désignée sur la commune de Gavaudun : Claudie Blot

Fin de la réunion à 20 h 30.